

## PRÉSENTATION DU PROJET



Le projet du CENTRE MEDICAL DE LA TERRASSE consiste en la création d'un bâtiment contenant :

- **une pharmacie** (Classée en local Commercial)
- **des cabinets médicaux et paramédicaux** (Classés en SPIC, Service Public ou d'Intérêt Collectif)  
(cabinet dentaire, cabinet médical, cabinets infirmiers, cabinet de podologie, cabinets d'ostéopathie, cabinet de kinésithérapie, cabinet d'orthophonie, cabinet d'orthoptie...)
- **un parking personnel en sous-sol** destiné à tous les praticiens

Ce bâtiment aux formes simples, s'organise **dans la géométrie des édifices du Pole de Gériatrie du lot n°7 voisin et reprend les mêmes matériaux** pour une grande cohérence et homogénéité de façade de tous les bâtiments du site donnant sur le chemin de la Terrasse.

Le projet se déploie en R+2 dans un volume parallélépipédique simple, et couvert par une toiture terrasse étanchée. Les niveaux sont organisés de la façon suivante :

- Niveau RDJ : qui accueille :
  - o une Pharmacie (en zone nord mitoyenne du parvis public donnant sur le parking communal)
  - o le hall d'entrée des cabinets médicaux et paramédicaux
  - o un Cabinet Dentaire (en zone sud donnant sur le site du Christ Roi)
- Niveau R+1 : qui accueille :
  - o un Cabinet Médical
  - o des Cabinets Infirmiers
  - o un Cabinet de Podologie
  - o des Cabinets d'Ostéopathie
  - o un cabinet vacant qui reste à affecter
- Niveau R+2 : qui accueille :
  - o un Cabinet de Kinésithérapie
  - o un Cabinet d'Orthophonie
  - o un Cabinet d'Orthoptie
  - o un Cabinet qui reste à affecter

Le projet contient également un sous-sol pour le stationnement du personnel et des équipements techniques en toiture.